

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/28  Paraphe :
--	--------------------------

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

*Délibération n°DB2014/21*

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 21

POUR : 21 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-trois juin deux mille quatorze, à 18h30, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET  
Date de la convocation : 16/06/2014  
Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : ADAM C ; BESANCON T ; CARPENTIER D ; COURVOISIER CLEMENT F ; DEBOURCES C ; DUGARD Y ; ETIENNE P ; GODART O ; LESUEUR P ; MANCEAUX C ; MEIS M ; MERCIER A ; PAYEN F ; PHILIPPE L ; SIGNORET F ; SINGLIT B ; SOUDANT G

Représentés : M. BOUILLON J. donne pouvoir de vote à M. SIGNORET F ; M. MALVAUX A donne pouvoir à M. MANCEAUX C ; M. MATHIAS donne pouvoir à M. COURVOISIER CLEMENT F ; M. POTRON F donne pouvoir à M. SINGLIT B.

**OBJET : PROGRAMME PEDAGOGIQUE DU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES 2014/2015**

Vu les statuts notamment l'article 2-6 « Création et gestion d'un relais d'assistantes maternelles » ;

Vu la délibération n°DB2014/43 du Conseil de Communauté du 19 mai 2014 déléguant au Bureau l'approbation du programme pédagogique du Relais d'Assistantes Maternelles ;

Vu l'avis favorable remis par la commission Aménagement du Territoire ;

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- ADOPTE le programme pédagogique du relais d'assistantes maternelles 2014/2015
- CHARGE le Président de son application

Le 25/06/2014

Le Président,

Francis SIGNORET

